



# Paupérisation à Radio France – CDDU – CDD – CDI – même combat !

Pas de corporatisme face à la précarisation des plus fragiles : contrats à durée déterminée, jeun.e.s salarié-es de tous métiers et cachetier-es.

Avec la signature du NAC en 2017 par la quasi-totalité des organisations syndicales et que la CGT a refusé de signer il n'y aura plus d'automatismes donc plus de progression salariale en fonction des années passées dans la maison ronde et en radio locale. Les années à Radio France s'annoncent longues et sans reconnaissance du travail accompli.

Pour l'ensemble des CDDU et des CDD c'est encore pire. Seule la CGT a refusé de signer le NAC tant que la négociation syndicale n'incluait pas le volet CDDU. Depuis la signature, les syndicats sont promenés, la négociation renvoyée aux calendes grecques et les textes sur l'intégration des CDDU ont été dénoncés par la direction...

Bilan : les syndicats qui ont signé le NAC faisant l'impasse sur les CDDU n'ont plus la main pour négocier, provoquant le blocage des négociations. A bon entendeur, votez CGT !

La production ne doit pas être la variable d'ajustement de la politique d'austérité budgétaire.

La CGT se bat contre la réduction des heures de programme documentaire et de création radiophonique, le non remplacement des CDI, l'abus de CDD qui en découle et la précarité des CDDU.

La CGT s'engage à lutter pour que tous les métiers et donc ceux qui fabriquent la radio que l'on aime soient considérés et entendus.

Revalorisation immédiate des bas salaires, revalorisation des cachets !

Paris, le 18 Janvier 2019